

ECHIQUIER ALTAROCCA RENDEMENT 2023

rapport
annuel

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

■ sommaire

informations concernant les placements et la gestion	3
rapport d'activité	9
rapport du commissaire aux comptes	12
comptes annuels	16
<i>bilan</i>	17
<i>actif</i>	17
<i>passif</i>	18
<i>hors-bilan</i>	19
<i>compte de résultat</i>	20
<i>annexes</i>	21
<i>règles & méthodes comptables</i>	21
<i>évolution actif net</i>	25
<i>compléments d'information</i>	26
inventaire	40

Commercialisateur	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, Avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Société de gestion	FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER 53, Avenue d'Iéna - 75116 Paris.
Dépositaire et conservateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, Rue d'Antin - 75002 Paris.
Centralisateur	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES 3, Rue d'Antin - 75002 Paris.
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers 92208 Neuilly sur Seine. Représenté par Monsieur Frédéric Sellam

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Part A	Capitalisation	Capitalisation
Part D	Distribution	Distribution
Part I	Capitalisation	Capitalisation
Part ID	Distribution	Distribution

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette supérieure à celle des obligations libellées en euros émises par l'Etat français à échéance mai 2023, sur un horizon de placement de 8 ans, soit de la date de création du Fonds au 29 décembre 2023.

Le Fonds cherche à profiter de rendements actuariels attractifs sur les obligations convertibles et/ou sur les obligations d'émetteurs privés.

A titre d'information, au 14 juin 2017, le taux de rendement actuariel de cette OAT était de -0,08%.

Indicateur de référence :

Le Fonds n'a pas d'indicateur de référence.

En effet, la durée de vie moyenne du portefeuille obligataire du Fonds est d'environ 7,5 ans à compter de la date de sa création. Cette durée moyenne diminue chaque année.

Stratégie d'investissement :

1. Stratégies utilisées

La stratégie d'investissement du Fonds Echiquier Altarocca Rendement 2023 consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille composé principalement de titres de créances d'émetteurs dont le siège social est situé en Europe ou dont l'activité se situe en Europe (obligations convertibles, obligations classiques), principalement émis par des émetteurs privés. Cette stratégie sera déployée de façon double :

- 70% de l'actif net (à la fin de la période de souscription) sera investi sur les obligations classiques à taux fixe ou taux variable ayant une échéance d'au plus 6 mois après le 29/12/2023 (maturité finale du produit ou options de remboursement anticipés au gré du Fonds) avec pour objectif d'optimiser le taux actuariel moyen de ce segment du portefeuille à l'échéance du 29/12/2023 en sélectionnant les émetteurs présentant la probabilité de défaut la moins importante eu égard au rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci. Cette poche est gérée dans l'optique d'une détention jusqu'à l'échéance avec toutefois des possibilités d'arbitrages en cours de vie.

- 30% de l'actif net (à la fin de la période de souscription) sera investi sur titres de créance de tout type : des obligations convertibles, échangeables, obligations financières, obligations corporate hybrides, obligations à taux variable, obligations perpétuelles et autres titres assimilés pour bénéficier de toutes opportunités obligataires en fonction de la conjoncture de marché et pouvoir si besoin combiner le potentiel de l'action sous-jacente avec des critères techniques tels qu'une volatilité implicite faible comparée à la volatilité historique, une forte convexité, un rendement élevé.

Cette répartition 70% - 30% s'entend comme un objectif à la fin de la période de souscription et pourra évoluer au cours de la vie du portefeuille notamment en fonction de l'évolution des valorisations des différentes lignes qui le composent.

La première période d'investissement du fonds arrivera à échéance le 29 décembre 2023. En fonction des opportunités de marché qui prévaudront et préalablement à l'échéance de la première période d'investissement, la société de gestion pourra décider de mettre en place une seconde période d'investissement.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le Fonds cherche :

- à optimiser le taux actuariel moyen du segment obligataire classique à l'échéance du 29 décembre 2023 et à sélectionner les émetteurs présentant la probabilité de défaut la moins importante eu égard au rendement apporté et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci.

- à bénéficier de toutes opportunités du marché obligataire en fonction de la conjoncture de marché.

- à protéger les investisseurs du risque de taux souverain grâce à la mise en place discrétionnaire d'une couverture de ce risque.

L'investisseur sera donc exposé à plusieurs types de risques (taux, crédit et actions) de par l'investissement du fonds dans des obligations convertibles.

L'analyse fondamentale des émetteurs effectuée par la société de gestion reposera principalement sur l'analyse des comptes sociaux des émetteurs (ratios de crédit, de liquidité et de profitabilité), de leur position concurrentielle face aux marchés dans lesquels ils évoluent et des risques sous-jacents à leur activité et à leur environnement (risque pays, management, transparence de l'information et risques réglementaires).

La société de gestion pourra établir un tableau des flux de trésorerie prévisionnels qui viendra compléter son analyse fondamentale et lui permettra ainsi d'apprécier pleinement le risque afférent à l'émetteur.

L'allocation entre les notations des différents émetteurs sera la suivante :

- de 0 % à 100 % de l'actif net en titres spéculatifs à haut rendement (« High Yield » : titres dont la notation est inférieure ou égale à « BBB- » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou toute notation équivalente selon Moody's et Fitch) ;

- la sélection des titres sera limitée aux titres de notation supérieure à « B- » au moment de l'investissement;

- de 0 % à 100 % de l'actif net en titres non notés.

L'analyse de la qualité de crédit des titres ne repose pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations de crédit émises par des agences de notation mais également sur l'analyse fondamentale des émetteurs qui est réalisée par la société de gestion. La notation s'apprécie lors de l'acquisition des titres.

Le risque de taux souverain fait l'objet d'une couverture réalisée de façon discrétionnaire selon les anticipations du gérant.

Zone géographique du siège social des titres auxquels le Fonds Echiquier Altarocca Rendement 2023 est exposé :

- de 0 à 100% de l'actif net en pays OCDE (toutes zones, dont minimum 50% de l'actif net en pays du continent européen),

- de 0 à 30% de l'actif net en pays hors OCDE.

Les pays du continent européen sont les suivants : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azebaïdjan, Belgique, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, République de Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, République tchèque, Turquie, Ukraine, Vatican.

Lorsque les conditions de marché seront jugées défavorables par le gérant de manière totalement discrétionnaire, le fonds pourra être investi jusqu'à 100 % de son actif net en titres jugés de qualité « Investment Grade » par la société de gestion (notation supérieure ou égale à « BBB- » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou toute notation équivalente Moody's et Fitch) sous forme d'obligations convertibles, d'obligations, de titres de créances et/ou d'instruments du marché monétaire.

A l'issue de la période de souscription, le fonds respectera les contraintes suivantes :

- 3 % maximum par ligne pour tous les titres en portefeuille ;

- 5 convictions fortes dont la pondération n'excède pas 5 % du portefeuille ;

- de 50 à 100 lignes.

Ces principes de répartition et de diversification, tant sur le nombre d'émetteurs que sur les notations de ces derniers, seront amenés à évoluer durant la vie du Fonds en fonction des opportunités de marché. Ils ne sauraient, par conséquent, être considérés comme des limites aux choix discrétionnaires de gestion des gérants.

Compte tenu de la stratégie de gestion mise en oeuvre, le profil de risque du fonds évoluera dans le temps. Au fur et à mesure des remboursements des obligations, et à l'approche de la fin de la période d'investissement, l'exposition du fonds aux obligations et obligations convertibles décroît.

En raison de l'arrivée à échéance des titres en portefeuille ou en raison d'événements de marché, le gérant privilégiera les investissements dans les instruments du marché monétaire (titres en direct et/ou OPC investissant eux-mêmes dans des instruments du marché monétaire) et/ou aura recours aux acquisitions temporaires de titres.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7.

Les titres sélectionnés pourront être libellés dans une autre devise que l'euro, La couverture du risque de change sera systématique. Il peut toutefois exister un risque de change résiduel dû à une couverture qui n'est pas parfaite.

Le gérant aura par ailleurs la possibilité de prendre des positions sur instruments financier à terme pour couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions, de taux et/ou de change.

2. Les actifs (hors dérivés)

A/ Les actions :

Néant.

B/ Titres de créances et instruments du marché monétaire : de 0 à 100 % de l'actif net du Fonds.

L'allocation entre les notations des différents émetteurs sera la suivante :

- de 0 % à 100 % de l'actif net en titres spéculatifs à haut rendement (« High Yield » : titres dont la notation est inférieure ou égale à « BBB- » selon l'agence de notation Standard & Poor's ou toute notation équivalente selon Moody's et Fitch) ;
- la sélection des titres sera limitée aux titres de notation supérieure à « B- » au moment de l'investissement;
- de 0 % à 100 % de l'actif net en titres non notés.

L'analyse de la qualité de crédit des titres ne repose pas exclusivement ou mécaniquement sur les notations de crédit émises par des agences de notation mais également sur l'analyse fondamentale des émetteurs qui est réalisée par la société de gestion. La notation s'apprécie lors de l'acquisition des titres.

Le risque de taux souverain fait l'objet d'une couverture réalisée de façon discrétionnaire selon les anticipations du gérant.

Zone géographique du siège social des titres auxquels le FCP est exposé :

- de 0 à 100% de l'actif net en pays OCDE (toutes zones, dont minimum 50% de l'actif net en pays du continent européen)
- de 0 à 30% de l'actif net en pays hors OCDE

Répartition dette privée/dette publique : Le portefeuille du Fonds est investi en instruments de taux émis par des entités principalement privées.

La dette privée représentera entre 50% et 100% de l'actif net du Fonds.

Le gérant pourra investir dans des obligations convertibles ou échangeables ou assimilées ayant pour sous-jacents des sociétés de petites et moyennes capitalisations. Il n'y aura ni répartition géographique, ni sectorielle prédéfinie.

Nature juridique des instruments utilisés : titres de créance de toute nature dont notamment des obligations convertibles et échangeable en actions, des obligations à bon de souscription d'action, des obligations classiques à taux fixe ou taux variable, des obligations financières, des obligations corporate hybrides, des obligations perpétuelles ...

Duration moyenne des titres de créances : 0 à 7,5 ans.

Niveau de risque crédit envisagé : élevé

3. Investissement en titres d'autres Organismes de Placements Collectifs

Le Fonds pourra être investi en autres OPC jusqu'à 10 % de son actif.

En vue de rémunérer sa trésorerie disponible, le Fonds peut être investi en parts et/ou actions d'OPCVM français ou européens et/ou de FIA à vocation générale ouvert à une clientèle non professionnelle, ou de FIA répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier dont la classification est Monétaire et/ou Monétaire court terme.

Le Fonds peut notamment souscrire dans des actions ou parts d'OPC gérés par la Société de Gestion ou une société liée.

4. Instruments dérivés

Pour poursuivre l'objectif de gestion, le Fonds pourra investir sur les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers.

Les engagements ne pourront excéder 100% de l'actif net.

Le gérant pourra investir sur les instruments dérivés suivants :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés ;
- Organisés ;
- De gré à gré.

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action ;
- Taux ;

- Change .

Nature des interventions : l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

- Couverture ;

- Exposition .

- Nature des instruments utilisés :

- Futures ;

- Options ;

- Swaps ;

- Change à terme .

La stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

Couverture du risque de taux (y compris la couverture du risque de taux souverain qui est mise en oeuvre de façon discrétionnaire par le gérant en fonction de ses anticipations) ;

- Couverture du risque actions ;

- Couverture du risque de change ;

Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques.

Le fonds n'aura pas recours aux TRS.

L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

L'engagement issu des instruments dérivés et des dérivés intégrés pourra atteindre 100% de l'actif net.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties est effectuée selon la procédure en vigueur au sein de La Financière de l'Echiquier disponible sur le site www.lfde.com et repose sur le principe de sélection des meilleures contreparties situées dans l'OCDE.

5. Titres intégrant des dérivés

Le gérant interviendra sur le risque de taux, crédit ou actions.

Il pourra prendre des positions en vue d'exposer le portefeuille.

Les éventuels titres intégrant des dérivés détenus en portefeuille seront les suivants:

- des bons et droits de souscription dans la limite de 10 % de l'actif net ;

- des obligations convertibles, échangeables et assimilées jusqu'à 100 % de l'actif net ;

L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion.

6. Dépôts

Le Fonds pourra effectuer des dépôts pour la rémunération de la trésorerie dans la limite de 20 % de son actif net.

7. Emprunt d'espèces

Le Fonds pourra recourir aux emprunts d'espèces à titre temporaire à hauteur de 10 % de son actif net afin de réaliser l'objectif de gestion et d'assurer la gestion des flux de souscriptions/rachats.

8. Opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres

Le Fonds n'a pas vocation à recourir à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une action à un prix inférieur à sa valeur d'achat. L'investisseur est averti que son capital initialement investi peut ne pas lui être restitué. L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ou protection en capital.

Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire appliqué à l'OPC repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance de l'OPC peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative de l'OPC peut en outre avoir une performance négative.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

L'exposition du fonds aux obligations convertibles pourra atteindre 100% de l'actif net.

A mi-chemin entre les obligations et les actions, les obligations convertibles présentent la particularité d'introduire un risque action dans un instrument obligataire qui inclut déjà un risque de taux et de crédit. La volatilité des marchés actions étant supérieure à celle des marchés obligataires, la détention de ces instruments conduit à une augmentation du risque du portefeuille.

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêt, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Risque titres spéculatifs "High Yield" :

L'exposition du fonds aux titres jugés comme spéculatifs à haut rendement par la société de gestion pourra atteindre 100% de l'actif net du fonds.

Les titres spéculatif ont un risque de défaillance plus élevé que les titres de la catégorie « Investment Grade ». En cas de baisse de ces titres, la valeur liquidative pourra baisser. De plus, les volumes échangés sur ces types d'instruments pouvant être réduits, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse.

Risque de taux :

La valeur liquidative de l'OPC pourra baisser si les taux d'intérêt augmentent.

Risque de crédit :

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi, le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de volatilité :

Ce risque est lié à la propension d'un actif à varier significativement à la hausse ou à la baisse, soit pour des raisons spécifiques, soit du fait de l'évolution générale des marchés. Plus cet actif a tendance à varier fortement sur une courte durée, plus il est dit volatile et donc plus risqué.

L'évolution de la volatilité de l'action sous-jacente à un impact direct sur la valeur de l'option de conversion des obligations convertibles. Une baisse de la volatilité peut provoquer une baisse des cours des obligations convertibles et par conséquent une baisse de la valeur liquidative de l'OPC

Risque lié à l'engagement sur des instruments financiers à terme :

L'OPC peut utiliser les produits dérivés en complément des titres en portefeuille avec un engagement global de 100 % maximum de l'actif.

L'utilisation de ces instruments respecte la fourchette de sensibilité fixée. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative du Fonds pourra être amenée à baisser.

Risque lié à l'évolution de la composition de l'actif dans le temps :

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en oeuvre, le profil de risque du Fonds varie dans le temps, au fur et à mesure que l'on s'approche de l'échéance de la période d'investissement. A l'ouverture, le Fonds est intégralement exposé aux différents facteurs de risque liés à la détention d'obligations et d'obligations convertibles qui composent le portefeuille. A l'approche de l'échéance de la période d'investissement, l'exposition à ces différents facteurs de risque décroît. Les investissements privilégiés seront en fonction des conditions de marché, les titres de créances, les mises en pensions et les OPC investissant dans des instruments du marché monétaire.

Risque lié à l'investissement dans des pays émergents :

Ce risque est limité à 30% de l'actif net du fonds.

Il existe un risque lié aux investissements dans les pays émergents qui résulte notamment des conditions de fonctionnements et de surveillance de ces marchés, qui peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales ou de facteurs politiques et réglementaires. Les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse, peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales. La valeur liquidative de l'OPC pourra donc avoir le même comportement.

Risques lié à l'investissement dans des actions de petite et moyenne capitalisation :

Sur les marchés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPC peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

Risque de change :

Il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Souscripteurs concernés :

- Part A : Tous souscripteurs

- Part D : Tous souscripteurs

- **Part I** : Réservee aux investisseurs institutionnels

- **Part ID** : Réservee aux investisseurs institutionnels

Profil de l'investisseur type :

Le Fonds est ouvert à tous les souscripteurs souhaitant s'exposer aux marchés des obligations et des obligations convertibles sur la période d'investissement recommandée de 8 ans et capable d'assumer les pertes pouvant éventuellement résulter des stratégies mises en oeuvre.

Les parts A et D sont plus ouvertes à tous souscripteurs.

Les parts I et ID sont plus réservées aux investisseurs institutionnels.

La durée minimale de placement recommandée s'étend jusqu'à l'échéance de chaque période d'investissement (soit pour la première période, le 29 décembre 2023).

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans Echiquier Altarocca Rendement 2023 dépend de votre situation personnelle. Pour le déterminer, vous devez tenir compte de votre patrimoine personnel, de vos besoins actuels et à un horizon de 8 ans minimum, mais également de votre souhait de prendre des risques ou au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier suffisamment vos investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de ce Fonds.

Durée de placement recommandée : supérieure à 8 ans.

Indications sur le régime fiscal :

Le prospectus n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, où la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion et les commercialisateurs n'assument aucune responsabilité, à quelque titre que ce soit, eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

Le Fonds propose 4 catégories de parts de capitalisation ou de distribution, il est recommandé à chaque investisseur de consulter un conseiller fiscal sur la réglementation applicable dans le pays de résidence de l'investisseur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, autres cas...). Les règles applicables aux investisseurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts.

D'une manière générale, les investisseurs sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière.

Aux termes de la réglementation fiscale américaine dite FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), les investisseurs pourraient être tenus de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leur mandataire et ce, afin que soient identifiées les « US Person » au sens de FATCA, des renseignements notamment sur leur identité personnelle et lieux de résidence (domicile et résidence fiscale). Ces informations pourront être transmises à l'administration fiscale américaine via les autorités fiscales françaises. Tout manquement par les investisseurs à cette obligation pourrait résulter en un prélèvement forfaitaire à la source de 30% imposé sur les flux financiers de source américaine. Nonobstant les diligences effectuées par la société de gestion au titre de FATCA, les investisseurs sont invités à s'assurer que l'intermédiaire financier qu'ils ont utilisé pour investir dans l'OPC bénéficie lui-même du statut dit de Participating FFI. Pour plus de précisions, les investisseurs pourront se tourner vers un conseiller fiscal.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

- La valeur liquidative du Fonds est disponible auprès de la Société de Gestion, LA FINANCIERE DE L'ECHIQUIER, 53 avenue d'Iéna – 75116 Paris.
- Date d'agrément par l'AMF : 29 juillet 2016.
- Date de création du Fonds : 29 septembre 2016.

rapport d'activité

Malgré une année chahutée, le fonds Echiquier Altarocca Rendement 2023 termine l'année 2020 proche de l'équilibre, en baisse de -0,56% sur la part A. En effet, le profil désormais défensif du fonds (maturité 2023 + 6 mois pour la poche datée et positionnement majoritaire sur la tranche de rating BB du marché) lui a permis d'être affecté par une moindre baisse pendant le creux de marché de février/mars 2020 en relatif au marché high yield (-12,4% pour la part R du fonds vs -20,46% pour l'indice HY IBOXX MJA entre le 20 février et le 23 mars 2020).

La poche flexible apporte environ 52 bps de performance positive sur l'année tandis que la couverture de taux du fonds a coûté 6 bps. A noter que dans le courant de l'année nous avons complètement racheté les couvertures de taux compte tenu d'une maturité pour le fonds qui devient relativement courte par rapport au reste du marché High Yield. Le fonds n'est donc plus couvert taux.

Grâce à son positionnement défensif et dans une année mouvementée pour le crédit des entreprises, le fonds n'a accusé aucun évènement de crédit et a subi une volatilité inférieure à celle du marché High Yield.

Son agilité dans la baisse des marchés lui a même permis de saisir de nouvelles opportunités de rendement (Edenred CV 0% 2024, Amadeus 1,625% 2021, Plastic Omnium 1,25% 2024 ...), et ainsi d'améliorer sa diversification tout en accompagnant bien le rebond des marchés. En outre, la capacité du fonds à saisir des opportunités de rendement sur les différentes classes obligataires est payante puisque à titre d'exemple, les deux meilleures performances du mois de décembre sont des obligations convertibles (NEXITY et KORIAN) sur lesquelles le fonds s'était récemment positionné pour bénéficier de leurs décotes et d'un rendement attrayant.

Le fonds aborde l'année 2020 avec un rendement à maturité de 1.4% brut de frais de gestion pour un portefeuille investi majoritairement en obligations de rating BB- ou plus élevé et une durée de 2.1.

Performances parts vs Indice

ECHIQUIER ALTAROCCA RENDEMENT 2023 A	FR0013193679	-0,56%	NA
ECHIQUIER ALTAROCCA RENDEMENT 2023 D	FR0013193760	-0,18%	NA
ECHIQUIER ALTAROCCA RENDEMENT 2023 ID	FR0013193745	-0,63%	NA

Mouvements principaux

Achats : Fresenius MC A 0% 2023 (XS2084510069) – Renault 1% 2024 (FR0013329315)

Ventes : Adler Real Estate AG 1,5% 2021 (XS1731858392) – International Game Tech 4,75 2023 (XS1204434028)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Renseignements règlementaires :

- Votre OPC n'a pas d'engagement sur les marchés dérivés.
- Votre fonds ne détient aucun titre en portefeuille émis par la société de gestion.
- Votre OPC ne détient pas des parts d'OPC gérés par La Financière de l'Echiquier ou des sociétés liées.

Présentation de notre politique générale :

Depuis 2007, La Financière de l'Echiquier intègre les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans sa méthodologie de sélection de valeurs. Cette approche est menée de façon transversale pour tous les fonds actions La Financière de l'Echiquier. Cette évaluation se fait sur la base d'entretiens ISR spécifiques menés avec les personnes clés de l'entreprise. Nous n'avons pas recours aux agences de notation. Les entretiens ISR sont par ailleurs, systématiquement conduits en binôme avec le gérant ou l'analyste financier qui suit le cas d'investissement et l'un des membres de l'équipe ISR. A l'issue de chaque entretien, une note reflétant notre appréciation de chaque entreprise est établie. Elle fait l'objet d'une révision lors des entretiens de suivi que nous réalisons en moyenne tous les deux ans. Tous les comptes rendus d'entretiens ISR et les notations extra financières des valeurs sont archivés dans notre base de données propriétaire.

Politique ESG :

Dans le cadre du fonds, nous nous attachons à appliquer la politique générale en réalisant, dans le plus de cas possible, une analyse extra financière des valeurs en portefeuilles. Cette analyse se fonde sur des critères sociaux, environnementaux et de gouvernance et donne lieu à une notation ISR, revue en moyenne tous les 3 ans. La notation ISR attribuée aux valeurs du fonds ne constitue pas un motif d'exclusion.

Des informations plus précises sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique :

<https://www.lfde.com/la-societe/investissement-responsable/>

Politique d'exécution des ordres :

Cette politique consiste tout particulièrement à sélectionner des intermédiaires de marché, établissements spécialement agréés pour exécuter les ordres sur le marché. Cette sélection est effectuée afin d'obtenir des intermédiaires la « meilleure exécution » que la société de gestion doit elle-même apporter aux porteurs ou actionnaires d'OPCVM.

Le choix des intermédiaires est effectué selon des critères précis et revus deux fois par an en fonction des opinions exprimés par les participants au comité de sélection des intermédiaires :

- 1 - capacité à trouver de la liquidité et qualité d'exécution
- 2 - aide à la rencontre des entreprises
- 3 - le bon dénouement des opérations
- 4 - qualité de l'analyse et du support vente.

Pour plus d'information et conformément à la réglementation, vous pouvez consulter la Politique d'exécution établis par La Financière de l'Echiquier dans le cadre de la gestion de ses OPCVM sur le site internet de la société de gestion

Crise Sanitaire :

« La Financière de l'Echiquier a mis en place un Plan de Continuité d'Activité dans le cadre de la crise sanitaire du covid19 en mars 2020. Lors du premier confinement, l'organisation a conduit à la mise en télétravail de quasiment l'intégralité des effectifs. Ainsi, la société de gestion a équipé tous ses collaborateurs en ordinateurs portables facilitant ainsi le travail à distance. De plus, dès le premier jour, tous les gérants ont bénéficié d'un accès VPN leur permettant une connexion à distance dans des conditions équivalentes à celles du bureau. Ces mêmes accès ont été rapidement déployées à l'ensemble des collaborateurs.

Des fonctionnalités sont également prévues sur l'utilisation des postes Bloomberg et sur le passage d'ordres à distance pour la table de négociation en veillant à ce que les process dérogatoires offrent un niveau de sécurité satisfaisant.

Le retour au bureau s'est fait de façon limitée depuis la fin du premier confinement avec au maximum (hors période de confinement) un retour au travail de 2 jours par semaine pour chacun des collaborateurs.

Ainsi, depuis plus d'un an, ce dispositif a permis d'assurer une totale permanence des moyens et en parallèle aucun incident significatif n'est à déplorer. »

Politique de vote :

Nous vous informons que notre politique de droit de vote est disponible en ligne sur notre site internet.

Le porteur de part peut consulter le document « Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site internet de la société de gestion.

Ce document précise les conditions dans lesquelles la société de gestion a eu recours pour l'exercice précédent à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécutions d'ordres.

La société de gestion LA FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR calcule le risque global des OPCVM selon la méthode du calcul de l'engagement.

Suite à la transposition de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (ou « Directive OPCVM 5 »), l'ESMA a adopté le 31 mars 2016, ses orientations sur les dispositions relatives à la rémunération des gérants d'OPCVM. Les orientations s'appliquent aux sociétés de gestion d'OPCVM à compter du 1er janvier 2017, pour les bonus payés en 2018.

Dans ce cadre, LFDE a mis à jour sa politique de rémunération. La Financière de l'Echiquier a adapté sa politique de rémunération sur la composante variable, afin de permettre une gestion saine et efficace des risques mais également de permettre un contrôle des comportements des collaborateurs exposés dans leur fonction, à la prise de risque.

La politique de rémunération est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la Société de Gestion et des OPCVM qu'elle gère et à ceux des investisseurs dans ces OPCVM, et comprend des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération a été mise en place afin de :

- supporter activement la stratégie et les objectifs de la Société de Gestion ;
- supporter la compétitivité de la Société de Gestion sur le marché dans lequel elle opère ;
- assurer l'attractivité, le développement et la conservation d'employés motivés et qualifiés.

Le personnel de LFDE perçoit une rémunération comprenant une composante fixe et une composante variable, dûment équilibrées, faisant l'objet d'un examen annuel et basées sur la performance individuelle ou collective. Les principes de la politique de rémunération sont révisés sur une base régulière et adaptés en fonction de l'évolution réglementaire.

La politique de rémunération a été approuvée par les Administrateurs de la Société de Gestion. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet suivant : www.lfde.com. Une copie manuscrite de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande.

Données 2020 :

K€					Différé	
	Nb	Fixe	Variable		Nb	Mtt variable différé
RT	46	4 578	5 143	dont =>	10	2 010
Non RT	88	6 422	3 266			
TOTAL	134	11 000	8 409			

*= brut annuel
pas de prorata*

RT : Risk Takers

rapport du commissaire aux comptes



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020**

ECHIQUIER ALTARocca RENDEMENT 2023
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
FINANCIERE DE L'ECHIQUIER
53, avenue d'Iéna
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement ECHIQUIER ALTARocca RENDEMENT 2023 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ECHIQUIER ALTARocca RENDEMENT 2023

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ECHQUIER ALTARocca RENDEMENT 2023

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



ECHQUIER ALTARocca RENDEMENT 2023

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

<p><i>Document authentifié par signature électronique</i> Le commissaire aux comptes PricewaterhouseCoopers Audit Frédéric SELLAM</p>

comptes annuels

BILANactif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	47 374 375,18	58 185 130,56
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	47 374 375,18	58 178 380,56
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	6 750,00
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	18 600,00	51 339,70
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	18 600,00	51 339,70
Comptes financiers	2 281 058,34	3 892 317,49
Liquidités	2 281 058,34	3 892 317,49
Autres actifs	-	-
Total de l'actif	49 674 033,52	62 128 787,75

BILAN passif

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	49 505 550,15	61 646 496,16
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	225,65	107,15
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-558 839,75	-752 426,54
• Résultat de l'exercice	718 824,87	919 725,37
Total des capitaux propres <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	49 665 760,92	61 813 902,14
Instruments financiers	-	6 750,00
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	6 750,00
Autres opérations	-	-
Dettes	8 272,60	308 135,61
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	8 272,60	308 135,61
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	49 674 033,52	62 128 787,75

HORS-bilan

31.12.2020

31.12.2019

Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	2 004 450,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	2 574,17
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 381 360,43	2 041 828,06
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	1 381 360,43	2 044 402,23
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-20 660,59	-22 318,63
• Autres charges financières	-525,42	-731,50
Total (II)	-21 186,01	-23 050,13
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 360 174,42	2 021 352,10
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-569 181,96	-947 332,43
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	790 992,46	1 074 019,67
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-72 167,59	-154 294,30
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	718 824,87	919 725,37

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement perçues par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction ou opération	Obligations et obligations convertibles : 0.06% TTC du montant brut de la transaction
Commission de surperformance	Actif net	Une commission de surperformance de 10% est appliquée sur la différence positive entre la performance du FCP (nette des frais de gestion fixes) et une performance de 4.0% annuels prorata temporis.

Les contributions dues pour la gestion de l'OPCVM en application du d) du 3° du II de l'article L. 621-5-3 du code monétaire et financier sont imputées au fonds.

Commissions de souscriptions et de rachats :

Les commissions de rachat acquises au Fonds ne seront pas imputées aux souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre de parts, sur la même VL et par un même porteur.

La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance est de 12 mois. La période de référence est calquée sur l'exercice social du fonds. Toutefois, à titre exceptionnel, la première année, la commission de surperformance sera appréciée sur la période portant de la date de création du fonds à la date de clôture du premier exercice social.

La commission de surperformance est fondée sur la comparaison entre la performance du fonds et celle d'un fonds fictif incrémenté au taux de 4% et présentant les mêmes mouvements de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

La commission de surperformance fait l'objet, à chaque calcul de valeur liquidative et sur l'actif net du jour :

- d'une provision, en cas de surperformance, égale à 10% de la différence entre la performance du FCP et le seuil de 4.0% (prorata temporis).

ou,

- d'une reprise de provision, plafonnée à hauteur des dotations effectuées, dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à 4,0% (prorata temporis).

Les frais variables sont perçus à l'issue de la période de référence, si la performance du FCP est positive et supérieure au seuil de 4.0%.

La quote-part des frais variables correspondant aux rachats est définitivement acquise à la société de gestion. Elle sera perçue chaque fin de mois.

Devise de comptabilité

La devise de référence est l'euro (EUR).

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu :
- Suppression de la part I le 13 février 2020.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectations des plus-values nettes réalisées
Part A	Capitalisation	Capitalisation
Part D	Distribution	Distribution
Part I	Capitalisation	Capitalisation
Part ID	Distribution	Distribution



2 évolutionactif net

Devise	31.12.2020	31.12.2019
	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	61 813 902,14	86 059 390,90
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	-	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-11 419 975,39	-28 433 425,81
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	328 531,45	586 558,10
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-944 492,76	-1 104 823,45
Plus-values réalisées sur contrats financiers	-	76 500,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-24 600,00	-540 510,00
Frais de transaction	-14 076,53	-33 541,68
Différences de change	-509,02	166,88
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-751 058,81	4 253 324,05
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	723 983,10	1 475 041,91
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	1 475 041,91	-2 778 282,14
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-6 750,00	37 280,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	6 750,00
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	6 750,00	-30 530,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-106 202,62	-161 036,52
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	790 992,46	1 074 019,67
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	49 665 760,92	61 813 902,14

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	3 581 837,55	-
Obligations à taux fixe	35 837 903,48	-
Obligations à taux variable	7 954 634,15	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	39 419 741,03	-	7 954 634,15	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 281 058,34
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	501 104,44	1 926 761,11	14 847 695,14	22 845 585,56	7 253 228,93
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 281 058,34	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	-	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	4 927,20	1 172,33	-	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	18 600,00
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Coupons à recevoir	18 600,00
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	8 272,60
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnés	4 324,70
Rachat à payer	3 947,90
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

Catégorie de part émise / rachatée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Part D / FR0013193745	-	-	3 291,254	311 185,93
Part I / FR0013193752	-	-	1	1 058,19
Part ID / FR0013193760	-	-	-	-
Part A / FR0013193679	-	-	110 107,936	11 107 731,27
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
Part D / FR0013193745		-		-
Part I / FR0013193752		-		-
Part ID / FR0013193760		-		-
Part A / FR0013193679		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
Part D / FR0013193745		-		-
Part I / FR0013193752		-		-
Part ID / FR0013193760		-		-
Part A / FR0013193679		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
Part D / FR0013193745		-		-
Part I / FR0013193752		-		-
Part ID / FR0013193760		-		-
Part A / FR0013193679		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
Part D / FR0013193745	1,10
Part I / FR0013193752	0,65
Part ID / FR0013193760	0,60
Part A / FR0013193679	1,10
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
Part D / FR0013193745	-
Part I / FR0013193752	-
Part ID / FR0013193760	-
Part A / FR0013193679	2,03
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capitalnéant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnésnéant

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	225,65	107,15
Résultat	718 824,87	919 725,37
Total	719 050,52	919 832,52

Part D / FR0013193745	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	33 295,89	38 112,01
Report à nouveau de l'exercice	200,43	253,01
Capitalisation	-	-
Total	33 496,32	38 365,02
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	24 127,459	27 418,713
Distribution unitaire	1,38	1,39
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Part I / FR0013193752	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	17,03
Total	-	17,03
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Part ID / FR0013193760	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	72 24000	71 600,00
Report à nouveau de l'exercice	35,72	2,94
Capitalisation	-	-
Total	72 275,72	71 602,94
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	4 000	4 000
Distribution unitaire	18,06	17,90
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Part A / FR0013193679	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	613 278,48	809 847,53
Total	613 278,48	809 847,53
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes*(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

	31.12.2020	31.12.2019
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-558 839,75	-752 426,54
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-558 839,75	-752 426,54

Part D / FR0013193745	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-26 824,57	-33 551,62
Total	-26 824,57	-33 551,62
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part I / FR0013193752	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-12,08
Total	-	-12,08
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part ID / FR0013193760	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-43 397,52	-47 659,80
Total	-43 397,52	-47 659,80
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

Part A / FR0013193679	31.12.2020	31.12.2019
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-488 617,66	-671 203,04
Total	-488 617,66	-671 203,04
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 29 septembre 2016.

Devise					
EUR	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	-
Actif net	49 665 760,92	61 813 902,14	86 059 390,90	78 039 440,92	-

Part D / FR0013193745	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	-
Nombre de parts en circulation	24 127,459	27 418,713	32 164,523	30 883,245	-
Valeur liquidative	97,34	99,36	95,93	104,34	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	1,38	-	2,06	2,44	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-1,11	-1,22	-3,01	-2,60	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Part I / FR0013193752	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	-
Nombre de parts en circulation	-	1	5 149,975	1 515,291	-
Valeur liquidative	-	1 054,51	982,13	1 029,56	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-	4,95	-5,40	3,49	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

ECHIQUIER ALTARocca RENDEMENT 2023

Part ID / FR0013193760	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	-
Nombre de parts en circulation	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4000,00	-
Valeur liquidative	948,75	968,35	935,51	1 007,21	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	18,06	-	24,93	18,53	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	-10,84	-11,91	-29,44	-19,50	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

Part A / FR0013193679	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	29.12.2017	-
Nombre de parts en circulation	420 594,615	530 702,551	754 543,92	663 118,858	-
Valeur liquidative	103,47	104,04	98,30	104,39	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	0,29	0,26	-1,02	-0,11	-

* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 31.12.2020

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Obligation</i>						
XS1434160971	AIRBUS GROUP SE CONV 14/06/2021	PROPRE	700 000,00	698 677,00	EUR	1,41
XS1936308391	ARCELORMITTAL 2.25% 17/01/2024	PROPRE	1 300 000,00	1 381 837,98	EUR	2,78
FR0011791391	AREVA SA 3.125% 20/03/2023	PROPRE	1 200 000,00	1 286 453,26	EUR	2,59
XS2081611993	AZIMUT HOLDING SPA 1.625% 12/12/2024	PROPRE	400 000,00	404 487,40	EUR	0,81
XS1533918584	AZIMUT HOLDING SPA 2.00% 28/03/2022	PROPRE	700 000,00	722 908,79	EUR	1,46
XS1222591023	BERTELSMANN SE & CO KGAA VAR 23/04/2075	PROPRE	500 000,00	525 966,64	EUR	1,06
FR0013233426	BOLLORE SA 2% 25/01/2022	PROPRE	500 000,00	514 718,55	EUR	1,04
FR0013201084	BUREAU VERITAS SA 1.25% 07/09/2023	PROPRE	500 000,00	516 194,79	EUR	1,04
XS1401125346	BUZZI UNICEM SPA 2.125% 28/04/2023	PROPRE	800 000,00	847 680,99	EUR	1,71
XS1468525057	CELLNEX TELECOM SAU 2.375% 16/01/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 286 611,44	EUR	2,59
FR0013264066	COMPAGNIE PLASTIC-OMNIUM 1.25% 26/06/2024	PROPRE	600 000,00	610 751,75	EUR	1,23
XS2071622216	CROWN EURO HOLDINGS SA 0.75% 15/02/2023	PROPRE	600 000,00	599 462,64	EUR	1,21
XS1991034825	EIRCOM FINANCE DAC 3.5% 15/05/2026	PROPRE	600 000,00	614 022,67	EUR	1,24
FR0013413556	ELIS SA 1.75% 11/04/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 025 037,26	EUR	2,06
FR0013310505	ENGIE SA VAR PERP	PROPRE	200 000,00	204 745,04	EUR	0,41
XS1785467751	FAURECIA 2.625% 15/06/2025	PROPRE	700 000,00	711 093,83	EUR	1,43
XS1987729412	FNAC DARTY SA 1.875% 30/05/2024	PROPRE	800 000,00	809 098,33	EUR	1,63
XS2084510069	FRESENIUS MEDICAL CARE A 0.25% 29/11/2023	PROPRE	1 200 000,00	1 209 964,11	EUR	2,44
FR0013251329	FROMAGERIES BEL 1.5% 18/4/2024	PROPRE	900 000,00	940 377,33	EUR	1,89
XS1224710399	GAS NATURAL FENOSA FINAN PERPETUAL	PROPRE	400 000,00	433 336,49	EUR	0,87
XS1409497283	GESTAMP FUND LUX SA 3.50% 15/05/2023	PROPRE	600 000,00	606 564,67	EUR	1,22
XS1811181566	GRAND CITY PROPERTIES SA VAR PERP	PROPRE	500 000,00	515 910,00	EUR	1,04
XS1888268064	GUALA CLOSURES SPA VAR 15/04/2024	PROPRE	600 000,00	604 477,33	EUR	1,22
XS1419661118	HANESBRANDS FINANCE LUX 3.50% 15/06/2024	PROPRE	700 000,00	736 298,11	EUR	1,48
FR0013287273	ILIAD SA 1.5% 14/10/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 012 300,96	EUR	2,04

ECHIQUIER ALTARocca RENDEMENT 2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1935128956	IMMOFINANZ AG 2.625% 27/01/2023	PROPRE	700 000,00	738 830,49	EUR	1,49
XS1809245829	INDRA SISTEMAS SA 3% 19/04/2024	PROPRE	500 000,00	519 861,03	EUR	1,05
FR0011912872	INGENICO 2.5% 20/05/2021	PROPRE	1 200 000,00	1 228 084,11	EUR	2,47
FR0013367174	IPSFP 2.875% 21/09/2025	PROPRE	600 000,00	606 503,59	EUR	1,22
FR0013266087	KORIAN SA CV 2.50% PERP DIRTY	PROPRE	15 384,00	658 450,58	EUR	1,33
FR0013331949	LA POSTE SA VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	400 000,00	440 524,33	EUR	0,89
XS1590066624	LOXAM SAS 4.25% 15/04/2024	PROPRE	600 000,00	621 317,67	EUR	1,25
FR0013300381	MAISONS DU MONDE SA 0.125% DIRTY CV 06/12/2023	PROPRE	19 026,00	807 824,93	EUR	1,63
XS2052286676	MATTERHORN TELECOM SA 2.625% 15/09/2024	PROPRE	500 000,00	508 510,42	EUR	1,02
XS1512670412	MOBLUX FINANCE SAS 5.50% 15/11/2024	PROPRE	620 000,00	632 572,91	EUR	1,27
FR0013248713	NEXANS SA 2.75% 05/04/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 288 655,01	EUR	2,59
FR0013170925	NEXITY SA CV 01/01/2023 DIRTY	PROPRE	14 700,00	915 780,60	EUR	1,84
XS1600824962	NOMAD FOODS BONDCO PLC 3.25% 15/05/02024	PROPRE	800 000,00	811 803,33	EUR	1,63
XS1843435410	NOVEM GROUP GMBH VAR 15/05/2024	PROPRE	600 000,00	605 401,00	EUR	1,22
XS2077666316	OI EUROPEAN GROUP BV 2.875% 15/02/2025	PROPRE	900 000,00	922 059,50	EUR	1,86
XS1713462403	OMV AG VAR PERPETUAL 31/12/2099	PROPRE	500 000,00	530 781,71	EUR	1,07
FR0013322187	ORPEA 2.625% 10/03/2025	PROPRE	800 000,00	847 717,81	EUR	1,71
XS1757843146	PIRELLI C SPA 1.375% 25/01/2023	PROPRE	1 100 000,00	1 121 932,50	EUR	2,26
XS2176872849	PPF TELECOM GROUP BV 3.5% 20/05/2024	PROPRE	500 000,00	540 037,40	EUR	1,09
XS1214547777	PRYSMIAN SPA 2.5% 11/04/2022	PROPRE	1 200 000,00	1 252 133,59	EUR	2,52
FR0013329315	RENAULT SA 1% 18/04/2024	PROPRE	800 000,00	794 070,47	EUR	1,60
XS1716833352	REXEL SA 2.125% 15/06/2025	PROPRE	500 000,00	502 355,28	EUR	1,01
FR0013259116	SEB SA 1.5% 31/05/2024	PROPRE	1 300 000,00	1 348 308,00	EUR	2,71
XS1555147369	SMURFIT KAPPA ACQUISITIO 2.375% 01/02/2024	PROPRE	900 000,00	962 729,75	EUR	1,94
XS1323897725	SOLVAY FINANCE VAR PERPETUAL	PROPRE	500 000,00	587 215,81	EUR	1,18
FR0013245263	SPIE SA 3.125% 22/03/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 294 431,78	EUR	2,61
XS0752467497	TDC AS VAR 02/03/2022	PROPRE	700 000,00	764 000,14	EUR	1,54
XS1351586588	TECHNIP 0.875% CV 25/01/2021	PROPRE	500 000,00	501 104,44	EUR	1,01
XS1169832810	TELECOM ITALIA SPA 3.25% 16/01/2023	PROPRE	1 200 000,00	1 299 387,87	EUR	2,62
XS1490960942	TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	PROPRE	1 000 000,00	1 053 500,96	EUR	2,12

ECHQUIER ALTARocca RENDEMENT 2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1577949149	THREEAB OPTIQUE DV 4% 01/10/2023	PROPRE	400 000,00	408 001,78	EUR	0,82
XS1413581205	TOTAL SA VAR PERPETUAL	PROPRE	500 000,00	535 560,07	EUR	1,08
FR0013313186	UBISOFT ENTERTAINMENT SA 1.289% 30/01/2023	PROPRE	1 200 000,00	1 235 855,44	EUR	2,49
XS1895495478	UGI INTERNATIONAL ENTERP 3.25% 01/11/2025	PROPRE	500 000,00	516 878,89	EUR	1,04
XS1888179477	VODAFONE GROUP PLC VAR 03/01/2079	PROPRE	600 000,00	621 287,92	EUR	1,25
XS1799938995	VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERP	PROPRE	500 000,00	531 926,71	EUR	1,07
Total Obligation				47 374 375,18		95,39
Total Valeurs mobilières				47 374 375,18		95,39
Liquidités						
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-3 947,90	-3 947,90	EUR	-0,01
	BANQUE EUR BNPSS	PROPRE	115 305,36	115 305,36	EUR	0,23
	BANQUE EUR BPP	PROPRE	2 159 653,45	2 159 653,45	EUR	4,35
	BANQUE GBP BPP	PROPRE	1 049,65	1 172,33	GBP	0,00
	BANQUE USD BNPSS	PROPRE	5 992,52	4 898,25	USD	0,01
	BANQUE USD BPP	PROPRE	35,42	28,95	USD	0,00
Total BANQUE OU ATTENTE				2 277 110,44		4,58
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-211,74	-211,74	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-186,61	-186,61	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-3 924,32	-3 924,32	EUR	-0,01
	PRCOMVARIABLEACQU	PROPRE	-2,03	-2,03	EUR	-0,00
Total FRAIS DE GESTION				-4 324,70		-0,01
Total Liquidités				2 272 785,74		4,58
Coupons						
Obligation						
XS1888179477	VODAFONE VAR 01/79	ACHLIG	600,00	18 600,00	EUR	0,04
Total Obligation				18 600,00		0,04
Total Coupons				18 600,00		0,04
Total ECHQUIER ALTARocca RENDEMENT 2023				49 665 760,92		100,00